

Compte-Rendu de la Commission Locale de l'Environnement du 24 septembre 2014

Sur convocation de Bernard Rieu, maire de Vallabrix, la Commission Locale de l'Environnement s'est tenue dans les locaux de la société Fulchiron, sur le site de la carrière de Vallabrix.

Etaient présents :

- Société FULCHIRON : M.CAPELLI André (Responsable du site) :
- Société CFEG (Compagnie Française d'Etudes Géotechniques) : Christine REY, géologue, conseil de l'entreprise Fulchiron
- Mairie de VALLABRIX : Bernard RIEU, maire et Odile PERNIN-VIDAL, 1^{er} maire-adjoint, Philippe MARIE, conseiller
- Mairie de St VICTOR-DES-OULES : Didier MEJEAN, adjoint au maire,
- Association VITAE : Alain LOONES, vice-président, Bruno JULIEN
- Association St QUENTIN-ENVIRONNEMENT : Françoise BRYLINSKI, présidente
- Association SAUVONS NOS VILLAGES : Jean-Louis IVAL, président,
- Association SOREVE : Thierry VINCENT, président,

La réunion débute à 14h00

Bernard RIEU regrette le déplacement de la date de la réunion, présente les excuses de M.REYGRABELLET du SMAGE des Gorges du Gardon et indique que la DREAL ainsi que l'ONF ne peuvent être présents.

André CAPELLI précise que ce report de réunion est dû à l'indisponibilité de Mme MALAVAL, actuellement en congés de maladie. Cette dernière est plus au fait que lui, de nombre de dossiers concernant la carrière, néanmoins il s'efforcera de répondre à toutes les questions, avec l'aide de sa conseillère géologue.

Bernard RIEU aborde ensuite l'ordre du jour :

1. Réhabilitation flanc « ouest » :

Les travaux de réhabilitation de la partie Ouest ont repris depuis un mois, avec le différé que cela entraîne pour les plantations sur les nouveaux alvéoles. Depuis la dernière CLE (décembre 2013), les travaux ont été essentiellement consacrés à l'aménagement de la voie d'accès à la sortie Sud de la carrière. Ces travaux progressent lentement en raison de la complexité du sol (couches de quartzite plus ou moins épaisses). M. CAPELLI souligne que ce manteau rocheux est une protection à conserver sur le bord du futur site en fosse de Saint-Victor.

M. CAPELLI confirme que la partie Ouest devrait être complètement réhabilitée en juillet 2015, en paliers de 5m de hauteur, conformément à l'arrêté préfectoral. Les cotes 221 (5 alvéoles) et 214 (18 alvéoles) sont terminées, les derniers alvéoles ont été plantées par l'ONF, mais pas encore enherbés.

Pour la cote 209 (7alvéoles faites), il reste 2m à creuser puis les alvéoles de 15mx15m à terminer. Les plantations correspondantes auront lieu en octobre ou avril, avec des essais de plantations de vignes pour couvrir les fronts, car le gazon ne prend pas. L'érosion éolienne est plus forte à l'ouest qu'à l'est.

Il reste deux paliers à faire (cotes 204 et 199 qui ne comportent que 6 et 3 alvéoles) d'ici juillet 2015. Ils seront plantés à l'automne suivant.

Les fortes pluies récentes ont été contenues dans les alvéoles, l'eau n'a pas débordé des traverses de 80cm de haut (les merlons des banquettes ont 1m de hauteur).

A la question : « l'Arrêté précise qu'après chaque forte pluie, une inspection doit avoir lieu par un Bureau spécialisé, qu'en est il ? » M. CAPELLI répond que Mme REY de la CFEG vient tous les mois et fait une inspection sur le site.

Pour la fin des travaux sur cette partie, Monsieur Capelli a déclaré : « *nous allons tout faire pour respecter les délais. Normalement tout devrait être terminé en juin 2015, je vous préviendrai s'il y a du retard.* » Il a expliqué qu'il devait faire face à un problème, car le sable était mélangé à du kaolin qui bouchait l'installation. De plus le sable extrait de cette partie de la carrière doit être mélangé à du sable d'autres parties de la carrière pour pouvoir être vendu.

Au sujet des plantations, il a été indiqué que l'ONF était en retard.

Questionné sur les taux de reprise de la végétation, le carrier a indiqué qu'il ne disposait pas d'information (à demander). Selon M.Capelli, l'enherbage des fronts par projection ne fonctionne pas.

2. Réhabilitation flanc « est »

Bernard RIEU s'inquiète de la dégradation visible de cette partie avec l'apparition d'un canyon. M. CAPELLI précise qu'il s'agit d'un loupé qui n'aurait pas dû se passer. Il était absent à cette période. M. Rieu ajoute qu'il est difficile de considérer la zone Est, dans son état actuel, comme une partie réhabilitée de la carrière.

Sur les différents schémas de réhabilitation proposés par l'entreprise au mois de juin, les avis des 2 communes divergent. M. Méjean rappelle l'opposition du CM de St-Victor des Oules à un recul des fronts et le choix, en conséquence, des paliers de 7m, les élus de Vallabrix font part du vote de leur CM en faveur des paliers de 5m sur toutes les parties visibles de la carrière, conformément à l'AP de juillet 2013.

Sur la partie Est, Monsieur Capelli a indiqué que des fronts de 5 m se traduiraient par un recul sensible de la végétation (suppression des plantations réalisées sur les paliers actuels).

Sur la hauteur des fronts en général, le géologue de l'entreprise conteste son influence sur l'érosion. La discussion n'a pas permis de rapprocher le point de vue différent exprimé par RTM que partage la majorité des participants.

Cependant, dans la discussion, un consensus se dégage sur le rôle protecteur de la végétation sur les fronts. Mieux les fronts seront recouverts, mieux ils résisteront dans la durée. Il reste à en tirer toutes les conséquences.

3. Nuisances sonores

Une amélioration est constatée, le bruit lancinant du chargeur a disparu : M.CAPELLI l'explique par l'achat d'un Caterpillar neuf, qui n'a plus les problèmes d'échappement du précédent chargeur.

Néanmoins, M. RIEU se plaint d'un bruit de fond la nuit, qui, même s'il semble correspondre aux normes, gêne ses administrés. M. MEJEAN précise qu'il en est de même à St Victor des Oules. M. RIEU rappelle que lors du projet de déplacement de l'usine sur St Victor, la Sté FULCHIRON avait prévu un confinement (phonique et poussières) de la nouvelle usine.

M. CAPELLI pense qu'un capotage de l'usine actuelle, toute en longueur, et qui n'a pas été prévue pour ça, serait très difficile, voire inutile. Il se propose de faire venir une société spécialisée pour analyser les fréquences sonores des cribles (en particulier) afin de détecter ceux qui sont à l'origine des principales nuisances, puis d'envisager ensuite une éventuelle isolation phonique ciblée.

4. Poussières

M. MEJEAN se plaint des poussières arrivant sur St Victor, lors des périodes de mistral et aimerait avoir les résultats d'analyses.

M. CAPELLI précise que 4 points de mesures ont été rajoutés à St Victor aux 6 déjà existant à Vallabrix. Il rajoute qu'il y a plus de poussières à l'ouest, ceci est dû à la finesse du kaolin.

Les relevés sont mensuels, il les enverra aux deux communes.

M. IVAL signale que des camions traversent la commune de St Hippolyte, non bâchés. M. CAPELLI répond qu'il faut s'assurer qu'ils viennent bien de la carrière de Vallabrix, que le bâchage n'est pas nécessaire si le sable est humide (10% d'humidité), et qu'il y a une consigne et une aire de bâchage spécifique sur le site pour les camions.

M. LOONES demande comment le transport AR de sable va s'effectuer entre l'exploitation côté St Victor et l'usine. M. CAPELLI décrit un système de bande transporteuse AR à une seule bande utilisé dans leur nouvelle usine de la région parisienne, la décision d'investir dans cette technique n'est pas encore prise.

5. Eau

Mme BRYLINSKI pose la question de la signification du dépassement des normes de matières sèches dans l'eau, constaté dans la mise en demeure de la Préfecture.

En l'absence de Mme MALAVAL qui a tous les éléments de ce dossier, M. CAPELLI ne peut répondre, mais s'engage à fournir à la CLE une réponse rapidement.

Il ajoute faire régulièrement des mesures de la nappe phréatique dont la hauteur reste constante à 20/30cm près.

Mme BRYLINSKI rappelle que la ville de St Quentin va bientôt mettre en route son captage sur cette nappe avec un prélèvement de l'ordre de 1000m³/j.

6. Transports

M. IVAL rappelle que les plans d'itinéraires des camions sont inexacts. M. CAPELLI répond que Mme MALAVAL fait un nouveau plan et qu'elle a fait faire un panneau pour les camions qui partiront par le chemin de La Capelle indiquant les itinéraires à emprunter. Il rajoute qu'il n'a aucun pouvoir sur les chauffeurs pour leur faire respecter ces consignes.

Quant à cette voie d'accès par le Sud, elle ne sera pas opérationnelle avant un an.

Compte tenu de l'heure tardive, il est décidé de remettre à la prochaine réunion CLE, les points qui n'ont pas pu être traités. Une liste des points à approfondir sera communiquée préalablement à la prochaine réunion.

7. Clôture

M. CAPELLI regrette que le maire de Vallabrix ne l'ait pas prévenu avant de dresser un Procès Verbal.

Il est répondu que les défauts de clôture ont été signalés à plusieurs reprises à la DREAL en octobre, à la dernière CLE de décembre .

M. CAPELLI indique qu'il a adressé un mail au maire de Vallabrix. Celui ci ne l'ayant pas reçu, le mail est lu en séance. Le maire conteste plusieurs éléments de ce mail. La dégradation de la clôture n'est pas récente. La clôture n'est pas entretenue. La dégradation est due en grande partie à un manque d'entretien. Des arbres et branchages tombés sur la clôture depuis longtemps n'ont pas été enlevés. Des photographies prouvant la dégradation ont été envoyées au Préfet il y a un an. Il a fallu attendre le P.V. du maire pour que des travaux de réfection soient enfin entrepris.

La clôture est maintenant réparée.

8.Mise en demeure

Mme PERNIN-VIDAL revient sur le dépassement des volumes signalé par la mise en demeure : plus de 300.000t au lieu de 250.000t max.

Monsieur CAPELLI explique que l'entreprise a dû faire face à une demande de sa clientèle plus importante que prévue.

9. Visite

La visite est difficile à organiser compte tenu des pluies récentes, le terrain est peu praticable.

M. CAPELLI propose une visite en novembre.

10. Prochaine CLE

Il est rappelé la volonté de deux CLE par an. La prochaine aura lieu en mars 2015.

Compte-rendu : synthèse des notes prises par Alain Loones, Bruno Julien, Jean-Louis Ival, Françoise Brylinski, Odile Pernin-Vidal

Fait le 4 octobre 2014

Destinataires : les présents, M Reygrobellet (SMAGE), Mme Iliou (DREAL), M. DESBOEUF et M. CLAUDET (ONF).